

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE LE MARDI 5 MAI 2015 À 19 H

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
2. **Règlement 600-4 : Amendement au règlement 600, afin d'effectuer les modifications suivantes :**
 1. Assurer la concordance du plan d'urbanisme aux dispositions du règlement 279-14 modifiant le règlement 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Rivière-du-Nord en ce qui a trait aux points suivants :
 - Les fonctions dominantes et complémentaires des affectations « Rurale champêtre », « Rurale » et « Commerciale artérielle »;
 - Le remplacement de certaines définitions dans la terminologie ;
3. **Règlement 601-32 : Amendement au règlement 601, afin d'effectuer les modifications suivantes :**
 1. Assurer la concordance du règlement de zonage numéro 601 aux dispositions du règlement 279-14 modifiant le règlement 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Rivière-du-Nord en ce qui a trait aux points suivants :
 - Les sentiers de véhicules hors route comme usage prohibé sur l'ensemble du territoire;
 - L'ajout des cabanes à sucre à caractère agricole comme usage autorisé dans le groupe « Agricole »;
 - Les dispositions particulières applicables à l'emprise et aux cours adjacentes du parc linéaire «Le P'tit Train du Nord»;
 - Aux dispositions particulières applicables à la zone agricole;
4. **Règlement 602-2 : Amendement au règlement 602, afin d'effectuer les modifications suivantes :**
 1. Assurer la concordance du règlement de lotissement aux dispositions du règlement 279-14 modifiant le règlement 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Rivière-du-Nord en ce qui a trait aux croisements avec le parc linéaire « Le P'tit Train du Nord » et aux lots partiellement desservis dans l'affectation « rurale champêtre »;
5. **Règlement 604-5 : Amendement au règlement 604, afin d'effectuer les modifications suivantes :**
 1. Assurer la concordance du règlement sur les permis et certificats aux dispositions du règlement 279-14 modifiant le règlement 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Rivière-du-Nord en ce qui a trait aux définitions et aux dispositions relatives au parc linéaire « Le P'tit Train du Nord »;
6. **Période de questions du public** (Les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour)
7. **Levée de l'assemblée de consultation publique**

BONNE SOIRÉE !